

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2010

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers à l'exception de MM. HUIBAN Dominique (pouvoir à M. VIGOUROUX René), ROHOU Yann et Melle DUTHEIL Pascale.

Secrétaire de séance : M. GOURLAOUEN Jean Michel

➤ AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE :

- **bilan de la rentrée scolaire à l'école Victoire de Saint Luc :** le nombre d'élèves à la rentrée scolaire de septembre est de 128.

- **contrat enfance-jeunesse :** le Conseil a décidé le renouvellement du contrat enfance-jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden pour la période 2010/2013 permettant à la Commune de bénéficier d'aides financières pour les actions en faveur des enfants et jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

- **transports scolaires :** Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer tels que proposés par le Conseil Général les tarifs de la redevance des familles aux services de transports scolaires : à savoir :

1^{er} enfant subventionnable : 200 € (l'année scolaire)

2^{ème} enfant subventionnable : 130 € «

3^{ème} enfant subventionnable : 65 € «

- **participation à la Commune de Pouldergat pour frais d'écolage :** 4 enfants de Landudec sont scolarisés à Pouldergat pour l'année scolaire 2010/2011 une négociation est en cours pour le montant de la participation due.

➤ COMMUNICATION-TOURISME :

- **signalétique des activités au centre bourg :** suite à la mise en place d'une nouvelle signalétique des activités commerciales au centre bourg, une participation financière de 85 € T.T.C. va être facturée aux annonceurs.

- **station verte :** un bilan va être effectué et une mise à jour des données sur le site internet Station Verte

- **bulletin communal :** consultation d'imprimeurs en cours.

➤ URBANISME- ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE :

- **achat de terrains à Kerberennes (terrain GARREC) pour futur lotissement communal :** le Conseil après présentation du projet, par 11 voix pour et 2 voix contre (MM. VIGOUROUX René et HUIBAN Dominique), décide l'acquisition d'une parcelle de 18.854 m² située à Kerberennes au prix de 4 € le m² constructible et une indemnité d'éviction de 7.000 € à l'agriculteur exploitant ce terrain.

- **vente 3 lots à Ty Varlen :** le Conseil décide la vente de trois lots de 1400 m² à Ty Varlen au prix de 45.000 € H.T. chaque lot, et de vendre à un riverain la surface de 247 m² (non constructible) au prix de 20 € H.T. le m².

- **point environnement de Ty Varlen :** le silo à verre sur le point environnement de Ty Varlen va être supprimé et un nouveau point d'apport volontaire comprenant une colonne à verre, une colonne multimatériaux et un ou plusieurs conteneurs à ordures ménagères va être créé sur un délaissé de voirie en face des Ambulances Quiniou.

- avis sur deux dossiers d'élevage : avis favorable du Conseil sur les projets suivants :

- M. VIGOUROUX Michel – Drévez PLOGASTEL ST GERMAIN :

extension élevage à 2263 porcs, dont : 187 porcs reproducteurs, 800 porcelets, 1542 porcs charcutiers, 26 vaches laitières et la suite
Terres d'épandage à LANDUDEC :

- GAEC PERENNOU-KERNOA : Keridreuff Trémaëron, Kerivin, Brenguelven, Kerviher

- GAEC DES DEUX VALLÉES : Kerhuel, Lesvoë, Kerroët, Kerargon, Kerlaouéret Vian, Kerstridic, Kerandraon Gourret, Kerdanet, Kervargon

- GAEC LE BERRE – JAOUEN – Guerveur POULDERGAT :

extension élevage bovin à 120 vaches laitières et la suite (effectif actuel 98) :
(120 vaches laitières + 130 génisses + 10 bovins à viande)

- le siège d'exploitation est situé à Guerveur à POULDERGAT et un site secondaire à Kervriou à LANDUDEC hébergeant 50 génisses

- terres d'épandage à LANDUDEC : Kervriou, Kervéor, Kerhat

- recensement des cours d'eau : un inventaire des cours d'eau a été fait par les services de l'Etat. Le Conseil a apporté quelques compléments au document proposé.

- terrain CONAN rue du Château d'Eau : avis favorable du Conseil sur la demande de M. ROHOU Luc de remplacer la cession par une servitude perpétuelle dans le cadre d'une liaison piétonne future sur le secteur du Château d'Eau.

➤ VIE ASSOCIATIVE :

- tarifs location de la salle de sports : le Conseil décide d'augmenter les tarifs de location de la salle de sports pour les demandes d'associations extérieures, soit : forfait 1 journée : 70 €, forfait de 2 jours consécutifs : 120 €, forfait 3 jours consécutifs : 180 €.

- attribution de subventions :

accord du Conseil pour les demandes suivantes :

- comité du Mondial Pupille du Haut Pays Bigouden : 70 €

- les Cavaliers du Goyen : 1 enfant de Landudec aux championnats de France : 23 €

- Plozévet Judo : 1 enfant : 15 €

- Association sportive du collège Notre Dame de Penhors Pouldreuzic : 2 élèves de Landudec aux championnats de France de tennis de table : 46 €

Ajournement au B.P. 2011 : Club de foot corpo. RESKEBILS de LANDUDEC

- refus du Conseil pour :

- Volley club du Cap Sizun : pas d'enfant de Landudec

- Club multisports de Plonéour : pas d'enfant de Landudec

➤ GARANTIE D'EMPRUNT A ESPACIL :

Accord du Conseil pour la garantie d'un emprunt de 282.000 € sur 35 ans à ESPACIL pour la construction de 4 pavillons locatifs rue du Sacré Cœur.

➤ DIVERS :

- étude en cours pour la restauration du retable à l'église

- réunion des Associations : le 1^{er} octobre 2010 à 20h30 à la salle polyvalente

- accueil des nouveaux habitants : le 15 octobre 2010 à 19h

- élu référent ERDF : Jean Michel GOURLAOUEN

- correspondant développement numérique auprès de la CCHPB : Noël COZIC
